SEB2813

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
12 Mai 2002
N° de dépôt 21024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 26 NOVEMBRE 2001

La séance est ouverte le 21 novembre 2001 à 9 Heures, dans les locaux de la BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES, par Monsieur Philippe DUPONT, Président-Directeur Général de la BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES.

Sont présents :

M.	DUPONT,	Président-Directeur Général
M.	HÉBRARD,	Vice-Président
M.	MERLIN,	Vice-Président
M.	HALB,	Secrétaire
M.	BREVARD,	Administrateur
M.	CLAVAUD,	Administrateur
M.	COMAS,	Administrateur
M.	CORDEL,	Administrateur
M.	DEVIANNE	Administrateur
M.	DUQUESNE	Administrateur
M.	GENTILI	Administrateur
M.	JACQUIER	Administrateur
M.	MOUTTE	Administrateur
M.	NALPAS	Administrateur
M.	THIBAUD	Administrateur
M.	TOURRET	Administrateur
M.	LORIOT	Membre de droit à titre consultatif
M.	LADAM	Directeur Général Délégué de NBP
M.	HUBERDEAU	Directeur à la BFBP
M.	LE MOULLAC	Responsable des Affaires ternationales
M.	GAFFET	Directeur Général Adjoint de NBP
M.	CASASSA	Responsable des opérations de croissance Externe chez NBP
M.	ROSTKOWSKI	Président du Directoire de Natexis Capital
M.	MAZIERE	Représentant du Comité d'Entreprise
M.	PARISOT	Représentant du Comité d'Entreprise.

COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL

L'article 10 des statuts précise que « les Administrateurs nommés en raison de leur qualité de Président, d'Administrateur ou de Directeur Général de Banque Populaire sont considérés comme démissionnaires d'office dès la perte de cette qualité ».

A la suite des élections qui sont intervenues le 17 octobre 2001, le Conseil d'Administration de la BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES coopte M. François MOUTTE pour la durée restant à courir du mandat de M. François LADAM, celui-ci ayant cessé d'être Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE DE FRANCHE COMTÉ, DU MACONNAIS ET DE L'AIN.

La nomination de M. François MOUTTE sera soumise à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2001.

Fait à PARIS, le 13 février 2002

Michel GOUDARD
Directeur Général Délégué